

R490 GRUES DE CHARGEMENT

OBJECTIFS :

- Acquérir la maîtrise en toute sécurité de la conduite des grues de chargement.
- Connaître les différentes catégories de grues de chargement.

DUREE :

- 35 heures pour une formation initiale, individualisation possible selon la catégorie et l'expérience préalable.

LIEU DE FORMATION :

- Centre de Formation PARADIS, 4 Route de Sermoise 58000 NEVERS

PUBLIC :

- Salariés, intérimaires, demandeur d'emploi de 18 ans minimum
- Personnel utilisant occasionnellement ou régulièrement ces engins.
- Stage INTER de 15 personnes maximum

PRE REQUIS :

- Savoir lire et comprendre le français.
- Posséder les aptitudes médicales requises conformément à la recommandation R490 de la CNAMTS.

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : Hervé LEFEBVRE

INTERVENANTS :

- Formateurs spécialisés, ayant une connaissance et une expérience professionnelle de plus de deux ans dans le domaine.

SANCTION DE LA FORMATION :

- Attestation de formation

CONTENU :

Connaissances théoriques

A - Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,
- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'élingueur.

B - Technologie des grues de chargement

- Terminologie et caractéristiques générales (hauteurs, flèche, portée, capacité),
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité (limiteur de moment et son asservissement à la configuration de la grue, limiteur de pression, dispositif de contrôle de la position de transport de la grue...) - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs.

C- Notions élémentaires de physique

- Évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers,
- Conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).

D - Stabilité des grues de chargement

- Identification des conditions d'équilibre de la grue et des facteurs qui influent sur la stabilité,
- Règles de stabilisation des grues de chargement,
- Utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur en fonction des masses à lever.

E - Déplacement des grues de chargement sur site

- Règles relatives à la position de la flèche et des stabilisateurs lors des déplacements (position de transport),
- Règles de signalisation sur site (plan de circulation et consignes propres au chantier...),
- Règles de bonne pratique en matière d'arrimage des charges (plan d'arrimage, différents types
- D'arrimage, utilisation de tapis antiglisse, norme européenne NF EN 12195-1, vérification régulière de la tension des dispositifs d'arrimage...).

F - Risques liés à l'utilisation des grues de chargement

- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :
 - Renversement de la grue de chargement,
 - Heurts de personnes avec la charge,
 - Heurts de personnes avec la grue (en cours de déploiement des stabilisateurs...),
 - Retombée ou renversement de la charge,
 - Risques liés à l'environnement (présence d'autres machines, obstacles divers, déclivité et nature du terrain, lignes électriques, voie de circulation...),
 - Risques liés aux conditions climatiques (vent, orage, neige, gel...),
 - Risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, absence de visibilité sur les zones de chargement ou de déchargement...),
 - Risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en œuvre (mécanique, hydraulique...),
 - Risques de chute de hauteur depuis le plateau du porteur,
 - Le cas échéant, risque de chute de plain-pied du grutier lors de l'utilisation d'une télécommande.

G - Exploitation des grues de chargement

- Opérations interdites (survol de personnes avec une charge, levage de personnel sans équipement spécifique, remplissage d'une benne lorsque celle-ci est suspendue, ...),
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...),
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue,
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser. H - Accessoires de levage et règles d'élingage
- Choix et utilisation des accessoires de levage (élingues, palonniers, pinces, fourche à palettes...),
- Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles,
- Principales détériorations des accessoires de levage (élingues de tous types, fourche à palettes, manilles...).

H - Vérifications d'usage des grues de chargement

- Principales anomalies concernant :
 - Les flexibles hydrauliques
 - Le crochet de levage,
 - Le châssis du porteur et la liaison de la grue au châssis,
 - La structure de la grue...

Savoir-faire pratiques

A - Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
- Mise en configuration d'exploitation (positionnement du porteur, déploiement et mise en appui des stabilisateurs, réglage de l'horizontalité, déploiement de la grue de chargement...),
- Vérification visuelle de l'état de la grue de chargement et de ses contacts avec le sol (stabilisateurs...) afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,

- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteur de pression...),
- Vérification de la mise en place du balisage de la zone de déchargement,
- Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues (coup de vent, orage...),
- Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser (charge, portée...).

Nota : Cette opération ne doit pas être confondue avec l'examen d'adéquation requis par l'arrêté du 1er mars 2004, relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage, qui relève de la responsabilité du chef d'établissement.

B - Conduite et manœuvres

- Vérifier le bon élingage d'une charge simple,
- Utiliser différents accessoires de levage : élingues, pinces, fourche à palettes...,
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés,
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible,
- Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401),
- Communiquer par radio,
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Replier la grue de chargement en position de transport,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (niveau hydraulique, graissage...),
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

D - Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

- Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation...),
- Vérifier les équipements de transmission :
 - Impossibilité de fonctionnement simultané de la télécommande et du poste de conduite principal,
 - Fonctionnement de la télécommande,
 - Signification des différents voyants lumineux.
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,
- Exécuter tous les mouvements que peut effectuer la grue de chargement.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Livret de formation
- Présentation informatique (power-point)
- Vidéoprojecteur...

MOYENS PRATIQUES :

- Grues de chargement de différentes catégories

Le résultat annuel global de la formation en 2020 : Aucun, nous ne délivrons pas ce certificat

Modalités de suivi des stagiaires et évaluation des acquis :

- Evaluations faites par le formateur en cours de formation
- Remise d'un questionnaire en fin de stage
- Recueil des changements de situation (information recueillie sur appel téléphonique aux stagiaires)
- Trois et six mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en termes de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique ou par mail et transmis, s'ils en font la demande, aux donneurs d'ordres.

Suites de parcours possibles

- Formations sur d'autres recommandations et catégories d'engins